

# Vaclav HAVEL

**Le 16 février 2000  
à Strasbourg, devant le Parlement européen**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames, Messieurs,

La question de savoir si l'âme des Européens serait animée, outre la conscience ou le sentiment d'appartenance nationale, d'un sens d'europanisme, revient aujourd'hui très souvent à l'ordre du jour. Autrement dit, les Européens se sentent-ils réellement européens, ou s'agit-il plutôt d'une idée abstraite, d'une construction théorique s'efforçant d'exalter un élément géographique pour en faire un état d'esprit ? Cette question est suscitée, entre autres, par le débat sur la part de souveraineté que les États nationaux peuvent et doivent transférer aux organes communs de l'Union européenne. D'aucuns soulignent que, si l'appartenance nationale clairement éprouvée était trop rapidement refoulée par une appartenance européenne peu ressentie, voire perçue comme chimérique, cela ne pourrait que mal tourner.

Ainsi donc, qu'en est-il de notre europanisme ?

Si je me demande au fond de moi-même à quel point je me sens Européen et ce qui m'unit à l'Europe, je suis d'abord légèrement surpris : ce n'est que maintenant que je me pose cette question, sous la pression de certains sujets et devoirs politiques d'actualité. Pourquoi ne me la suis-je pas posée depuis longtemps, à l'époque où je commençais à m'orienter dans le monde et à réfléchir sur lui et sur moi-même ? Considérais-je mon appartenance à l'Europe comme un élément purement extrinsèque, peu important, élément qui ne doit pas faire l'objet de tourments, voire de préoccupations ? Ou bien considérais-je, au contraire, mon europanisme comme une chose allant de soi qui ne mérite aucune interrogation, aucune étude, aucun prolongement ?

La deuxième éventualité est plus probable : tout ce à quoi je me suis toujours attaché était si naturellement européen qu'il ne m'était jamais venu à l'esprit de le considérer comme tel. Je n'ai, tout simplement, pas jugé utile de le qualifier ainsi et, plus généralement, d'associer ma pensée au nom de quelque continent. Mieux : j'ai le sentiment que, dans ma jeunesse, je me serais senti même un peu ridicule en déclarant ou en écrivant que je suis européen, que je perçois et pense de manière européenne, voire en me réclamant de quelque manière explicite de l'Europe. Cela m'aurait paru très pathétique et présomptueux ; je l'aurais ressenti comme une version, plus orgueilleuse, de ce patriotisme qui m'a toujours gêné chez les patriotes nationaux.

Autrement dit : j'étais Européen de manière si évidente et si naturelle que je n'y réfléchissais pas. Et c'est sans doute le cas pour la majorité des Européens : ils sont profondément Européens, mais ils ne s'en rendent pas compte, ne se qualifient pas ainsi et, dans les sondages d'opinion publique, ils s'étonnent un peu d'avoir à se réclamer à haute voix de leur europanisme.

L'eupéanisme réfléchi ne semble pas avoir une grande tradition en Europe.

Je ne considère pas cela comme un élément positif et j'accueille avec satisfaction le fait que notre eupéanisme commence aujourd'hui à émerger clairement de la vaste mer de concepts "allant de soi". En nous posant des questions à son sujet, en y réfléchissant et en essayant de définir sa nature, nous contribuons de façon importante à la compréhension de nous-mêmes. Ceci devient déterminant face à ce monde multiculturel et multipolaire qui est le nôtre, où la capacité de percevoir notre identité est la condition première d'une bonne coexistence avec d'autres identités. D'ailleurs, si l'Europe s'est, jusqu'à présent, aussi peu préoccupée de sa propre identité, c'est sans doute surtout parce qu'elle se prenait à tort pour le monde entier ou au moins pour quelque chose de supérieur au reste du monde, parce qu'elle ne sentait pas le besoin de se définir par rapport aux autres. Avec de fâcheuses conséquences, bien sûr, au niveau du comportement pratique.

Mener une réflexion sur l'eupéanisme signifie se demander quel ensemble de valeurs, d'idéaux ou de principes évoque la notion d'Europe, voire ce qui est caractéristique pour l'Europe. Plus encore. Cela signifie aussi, partant de l'essence même de la chose, de faire un examen critique de cet ensemble. Et donc réaliser rapidement que de nombreuses traditions, valeurs ou principes européens sont caractérisés par une grande ambiguïté et que la plupart d'entre eux peuvent mener en enfer s'ils sont exagérés, exploités ou abusés.

Si l'Europe entre dans une ère d'autoréflexion, cela signifie qu'elle souhaite se définir par rapport aux autres, mais aussi qu'elle cherche en elle-même ce qui est bon, ce qui a fait ses preuves, ce qui est d'avenir.

Quand j'ai eu, il y a six ans, l'honneur de m'adresser pour la première fois à cette Assemblée, j'avais évoqué le besoin de souligner la dimension spirituelle, l'importance des valeurs de l'intégration européenne et j'avais confié mes craintes devant le fait que le sens spirituel, historique, politique et civilisationnel de la construction européenne pouvait être dangereusement occulté par des questions d'ordre technique, économique, financier ou administratif, risquant par la suite de troubler complètement le public. À l'époque, mon propos résonnait un peu comme une provocation et je n'étais pas certain de ne pas me faire conspuer au Parlement européen. Rien de tel ne s'est produit, mais aujourd'hui, je constate avec satisfaction que ces mêmes mots n'ont plus du tout ce caractère provocateur.

Or, l'évolution dramatique qu'a connue l'Europe en dix ans, depuis la chute du rideau de fer, la nécessité sans cesse plus évidente d'élargir l'Union européenne, l'intégration économique de plus en plus rapide ainsi que la panoplie de nouvelles menaces engendrées par la période présente, sont autant d'éléments qui ont obligatoirement conduit l'Union européenne à s'ouvrir, en vue d'une nouvelle réflexion sur soi, plus intense, d'une définition et d'une recherche nouvelle des valeurs qui l'unissent et confèrent un sens à son existence.

On émet parfois l'idée que cette recherche arrive trop tard, que l'intégration culturelle et politique, la réflexion sur soi, auraient dû précéder l'intégration économique, autrement dit, que l'on a commencé par la fin.

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un jugement équitable. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe occidentale démocratique était confrontée au souvenir des horreurs des deux guerres mondiales et au danger de l'expansion de la domination totalitaire communiste. À cette époque, il était presque superflu de parler des valeurs à protéger. Elles sautaient aux yeux. Il fallait, au contraire, unir l'Occident pour ainsi dire techniquement, et ce au plus vite, afin d'empêcher l'apparition éventuelle, voire la prolifération d'une dictature, mais aussi la rechute d'anciens conflits nationaux.

Il en est sans doute de même pour mon sentiment d'euro-péanisme : comme il était tellement naturel pour moi depuis des années - voire des décennies -, il ne me venait même pas à l'esprit de m'en réclamer explicitement. Pour l'Europe occidentale, tout ce qu'elle devait protéger était tellement évident qu'elle ne sentait pas le besoin urgent de le définir, de l'analyser, de l'approfondir ou de le traduire en divers faits politiques et institutionnels. Et ainsi, de même que j'ai été amené seulement maintenant à me demander si je me sens Européen et à réfléchir sur ce que cela signifie, l'Europe démocratique en construction a été sans doute forcée par les événements historiques de la dernière décennie à mener une réflexion approfondie sur le fondement même de son unification et sur ses objectifs.

Les grandes valeurs européennes - telles que les a façonnées l'histoire mouvementée, spirituelle et politique de l'Europe et que les autres parties du monde ont reprises - tout au moins certaines d'entre elles - sont, dirais-je, claires : le respect de l'être humain unique, de ses libertés, de ses droits et de sa dignité, le principe de solidarité, l'égalité devant la loi et l'État de droit, la protection de toutes les minorités ethniques, les institutions démocratiques, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, le pluralisme politique, le respect de la propriété privée et de la libre entreprise, l'économie de marché et le développement de la société civile. La forme actuelle de ces valeurs reflète, bien entendu, aussi d'innombrables expériences européennes modernes, dont le fait que notre continent devient une intersection multiculturelle de premier ordre.

Permettez-moi de m'arrêter, pour des raisons que je vais expliquer, sur l'une de ces valeurs fondamentales. Il s'agit de la société civile.

Dans le monde occidental, c'est-à-dire euroaméricain d'aujourd'hui, une société civile richement structurée, ouverte et décentralisée, fondée sur la confiance en l'indépendance souveraine de ses citoyens et de leurs multiples associations, constitue la base de l'État démocratique et la garantie de sa stabilité politique.

Si, sous peu, l'Union européenne doit ouvrir ses portes aux démocraties nouvelles, ce qui est pour elle, à mon avis, d'un intérêt vital, il est très important, sinon capital, qu'elle aide à reconstruire et à développer la société civile dans ces pays. Ce n'est pas par hasard que la dictature communiste, peu après son avènement, se soit empressée de déchirer violemment la fine trame de la société civile pour enfin la liquider. C'est qu'elle savait très bien qu'elle n'aurait jamais le contrôle réel de la population tant que les différentes structures de la société civile, constituées par le bas, continueraient à fonctionner. Ce qui était resté d'une société civile authentique a vécu et s'est développé dans la résistance directe ou indirecte. Les valeurs européennes ont donc survécu dans ce milieu, non pas grâce au système politique, mais en dépit de celui-ci.

L'autostructuration de la société ne peut, bien entendu, être ordonnée par le haut. Mais on peut mettre en place un environnement, des conditions favorables à son développement.

L'aide aux démocraties nouvelles devrait, dans ce sens, s'inscrire dans un cadre plus large : celui de l'approfondissement et du renforcement durables de la société civile à l'échelle paneuropéenne.

Plus les différentes structures civiles européennes seront variées, différenciées et entrelacées, mieux les nouvelles démocraties seront préparées à y adhérer, plus rapidement s'imposera en leur sein le principe de confiance dans les citoyens et celui de la subsidiarité, permettant de renforcer leur stabilité. Mais ce n'est pas tout : le fondement de l'Union européenne en sa qualité de communauté supra-étatique en sera d'autant plus affermi.

Concrètement, cela impose, entre autres et avant tout, que certains devoirs de solidarité sociale soient transférés aux collectivités locales et à des organisations sans but lucratif ou de droit public. Plus bas sera le niveau de redistribution des ressources, plus cette péréquation sera transparente, économique, mieux elle couvrira les besoins les plus variés de la société, difficiles à cerner du centre, plus authentique sera la solidarité sociale parce que plus distinctement liée à des personnes concrètes ou à leurs associations. Cette solidarité authentique des citoyens, des groupes sociaux, des communes et des régions constitue donc le meilleur terreau de cette solidarité qui ne peut être dispensée que par une seule entité, à savoir l'État. Et dans une entité supraétatique aussi grande que l'Union européenne qui doit fonctionner comme un instrument de solidarité, il faut que son vrai fondement civique soit encore plus solide, plus riche. La viabilité de l'Union européenne dépend donc, entre autres et peut-être surtout, de la façon dont ses citoyens adopteront l'esprit d'appartenance civique européenne.

Une sensibilité croissante à l'égard de tous les symptômes ou manifestations de l'égoïsme national, de la xénophobie ou de l'intolérance raciale devrait évidemment faire partie de ce nouveau sentiment d'appartenance européenne. La politique d'apaisement qui a débouché, à Munich, sur une capitulation devant le mal, constitue un des chapitres les plus amers de l'histoire européenne moderne. Cette expérience appelle à la vigilance. Il faut combattre le mal quand il est en germe et il ne suffit pas d'avoir des gouvernements pour le faire. L'attitude des gouvernements doit résulter de celle des citoyens.

Le souci de la sécurité est une autre expression de la solidarité sociale. Il revient à l'État ou à un groupement supranational. L'Union européenne commence à œuvrer intensément à une nouvelle conception de sa politique sécuritaire. Cette politique devrait se distinguer par une capacité à prendre rapidement des décisions et à les transformer tout aussi rapidement en actes. Cela me semble extrêmement important. Il est d'ailleurs grand temps. Il me semble que la récente expérience en Yougoslavie nous en dit long à ce sujet.

À mon avis, l'intervention de l'OTAN a été une démonstration relativement claire de plusieurs choses.

Premièrement, le respect de la vie, de la dignité humaine, ainsi que le souci de la sécurité européenne peuvent imposer, le cas échéant, la nécessité d'intervenir en dehors des frontières de l'Union européenne. Plus vigoureux sera le mandat d'une telle intervention, mieux ce sera, bien évidemment. Mais on peut malheureusement aussi imaginer une situation où le mandat de l'ONU ferait défaut, alors qu'une intervention serait dans l'intérêt de beaucoup, de toute l'Europe et de la civilisation humaine dans son ensemble. Je ne suis pas certain que l'Europe ait été prête, encore récemment, à faire front à une éventualité aussi funeste. Elle l'est sans aucun doute beaucoup plus maintenant, tout au moins sur le plan psychologique. Je crois qu'elle devrait en profiter rapidement, aussi pour faire une mise au point matérielle ou technique.

Deuxièmement, il faut déployer davantage d'efforts dans le domaine de la prévention sécuritaire. Au Kosovo et en Serbie, comme en Bosnie-Herzégovine et en d'autres endroits de l'ex-Yougoslavie, des dizaines de milliers de vies humaines et des biens innombrables auraient pu être épargnés si la communauté internationale avait été capable de réagir de façon adéquate plus tôt, tout au début du conflit.

Malgré tous les appels, toutes les mises en garde devant les horreurs possibles ou imminentes, rien ne s'est malheureusement produit. Parmi les raisons possibles et imaginables, citons la préoccupation pour les intérêts particuliers et matériels les plus divers et l'incapacité des équipes gouvernementales à prendre des risques au nom d'une bonne cause et de l'intérêt général.

Troisièmement, en l'occurrence, les États-Unis ont joué le rôle décisif et il est fort probable que, sans leur énergie, la communauté internationale, ne sachant que faire, assisterait encore aujourd'hui aux horreurs ayant conduit à l'intervention au Kosovo. Mais l'Europe ne saurait s'en remettre indéfiniment aux États-Unis, notamment lorsqu'il s'agit d'un problème européen. Elle doit être capable d'arrêter une solution et de résoudre la situation elle-même. Il serait impensable, dans le monde d'aujourd'hui, où de petites entités s'unissent légitimement sous forme de communautés internationales ou supranationales, que l'Union européenne perdure comme composante respectable de l'ordre mondial sans qu'elle soit capable de convenir d'un moyen de défense des droits de l'homme, non seulement sur son propre territoire, mais aussi dans son rayon d'action, c'est-à-dire dans l'espace qui, un jour, peut lui appartenir.

Je considère, comme je le disais à l'instant, que l'élargissement de l'Union européenne présente pour elle un intérêt vital. Permettez-moi de souligner cette conviction en la réitérant.

Il s'agit peut-être de l'expérience d'un homme qui a connu quarante ans de joug communiste, précédé de la domination nazie, ou encore de l'expérience spécifique de l'habitant d'un pays situé au centre même de l'Europe devenu, au fil des siècles, la croisée des chemins de divers courants spirituels et d'intérêts géopolitiques européens, voire le lieu de naissance de plus d'une confrontation européenne. Cela me conduit à la ferme conviction que l'Europe est la seule entité politique dont la sécurité est indivisible. L'idée de deux Europes vivant côte à côte, l'idée d'une Europe démocratique, stable, prospère et sur la voie de l'intégration et d'une Europe moins démocratique, moins stable et moins prospère, est à mon avis complètement fallacieuse. Elle ressemble à l'idée de coexistence durable dans une chambre, dont une moitié serait inondée et l'autre non. Aussi différenciée soit-elle, l'Europe est indivisible, et tout ce qui lui arrive de grave aura des conséquences et des retombées sur le reste de son territoire.

En sa qualité d'entité politique unique, l'Europe a aujourd'hui une chance qu'elle n'a jamais eue tout au long de son histoire mouvementée : celle de s'organiser de façon profondément équitable, pacifique, selon le principe de l'égalité et de la coopération de tous. Non plus des actes de violence exercés par des puissants sur de moins puissants, mais l'entente et le consensus général, aussi fastidieux et longs soient-ils à obtenir, devraient être le grand principe de l'aménagement ainsi que de la stabilité en Europe au prochain millénaire. Dans ce contexte, j'entends par Europe le continent dans son ensemble.

Nous savons tous que le processus d'élargissement de l'Union européenne doit s'accompagner d'une réforme continue, tout aussi audacieuse, de ses institutions. Je suis convaincu que la Conférence intergouvernementale apportera des propositions réalistes qui feront avancer l'Union européenne dans la bonne direction. Toutefois, je ne crois pas que les changements institutionnels au sein de l'Union européenne puissent s'arrêter là. Au contraire, à mon avis, ce sera le début d'un processus très long, qui va peut-être prendre des décennies. Il devrait être marqué par le souci permanent d'accélérer, de simplifier la prise de décision au sein de l'Union européenne et de la rendre plus transparente.

Qu'il me soit permis de mentionner deux points plus concrets que j'ai déjà évoqués à plusieurs reprises et qui pourraient, à mes yeux, contribuer à la réalisation de ces objectifs dans un avenir plus lointain.

En premier lieu, j'estime que l'Union européenne devrait se doter, tôt au tard, d'une constitution concise, claire et compréhensible par tous ... une constitution que tous les enfants d'Europe puissent apprendre à l'école sans grand problème. Cette constitution comprendrait, comme il est d'usage, deux parties. La première formulerait les droits et les devoirs fondamentaux des citoyens et des États européens, les valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Europe unifiée, le sens et la vocation de la construction européenne. La seconde décrirait les principales institutions de l'Union européenne, leurs compétences essentielles et leurs

relations mutuelles. L'existence d'une telle loi fondamentale n'engendrerait pas automatiquement une transformation radicale de l'Union d'États, telle que nous la connaissons, en un super grand État fédéral qui hante les eurosceptiques, mais permettrait uniquement aux habitants d'une Europe en construction de se faire une idée plus claire de la nature de l'Union européenne. Ainsi pourraient-ils mieux la comprendre et s'identifier avec elle.

Un des sujets importants, souvent et justement évoqués en relation avec les réformes institutionnelles de l'Union, est la question de savoir comment faire pour que les petits pays membres de l'Union aient la certitude de ne pas être mis en minorité par les grands, tout en prenant correctement en compte la taille des différents États. Il me semble qu'une des possibilités pourrait être la création d'une seconde chambre du Parlement européen. Le suffrage ne serait pas, bien sûr, direct, mais les différents parlements y délégueraient leurs représentants, disons trois par État. Alors que la première chambre, c'est-à-dire le Parlement actuel, refléterait la taille des différents États membres, la seconde renforcerait leur égalité : tous les États membres y auraient le même nombre de représentants. Dans cette situation, la Commission, par exemple, n'aurait pas à être composée selon l'appartenance nationale et les parlements nationaux pourraient être impliqués de manière beaucoup plus opérationnelle.

Quelle que soit l'évolution ou l'aboutissement de la réforme institutionnelle ou de la réforme évoquée, une chose me semble claire : un désaccord ou l'absence de consensus sur les affaires institutionnelles ne doit pas freiner l'élargissement de l'Union européenne. Si c'était le cas, un trop grand retard de l'élargissement risquerait d'avoir des conséquences infiniment plus dangereuses que l'inachèvement éventuel de la réforme institutionnelle.

Mesdames et Messieurs, née sur le sol européen, la civilisation technique qui recouvre aujourd'hui toute notre planète s'est vue considérablement influencée par des éléments de civilisation euroaméricaine.

L'Europe est donc particulièrement responsable de l'état de cette civilisation. Toutefois, cette responsabilité ne doit plus jamais prendre la forme d'une exportation violente de ses propres valeurs, idées ou biens vers le reste du monde. Bien au contraire, l'Europe pourrait enfin commencer par elle-même et servir d'exemple que les autres peuvent, mais ne sont pas obligés de suivre.

Toute la conception moderne de la vie en sa qualité de croissance et de progrès matériels incessants, fondés sur l'assurance de l'homme qui se prend pour le maître de l'univers, constitue la face cachée, regrettable de la tradition spirituelle européenne. Cette conception de la vie prédétermine aussi le caractère menaçant de la civilisation actuelle. Qui d'autre que cette partie du monde, qui a fait démarrer le grand mouvement dans ce sens, voire la chute libre de notre civilisation, devrait s'opposer vigoureusement à ces menaces ?

Il me semble qu'à la charnière des âges, il revient à l'Europe de mener une réflexion courageuse sur l'ambiguïté de sa contribution au monde, de comprendre que nous n'avons pas appris seulement au monde les droits de l'homme, mais que nous lui avons aussi montré l'Holocauste, que nous ne l'avons pas seulement amené, spirituellement, à réaliser la révolution industrielle et ensuite celle de l'information, mais aussi à défigurer la nature au nom de la multiplication des richesses matérielles, à piller ses ressources et à polluer son atmosphère. Il s'agit de comprendre que nous avons, certes, ouvert la voie à un immense développement de la science et de la technique, mais que nous l'avons fait à un prix très élevé : celui de l'éviction de tout un jeu d'expériences humaines très importantes et complexes qui se sont formées au cours de plusieurs millénaires.

L'Europe doit commencer par elle-même. Elle peut faire des économies, s'imposer des privations, respecter - en accord avec le meilleur de ses traditions spirituelles - l'ordre supérieur

cosmique comme quelque chose qui nous dépasse, et respecter aussi l'ordre moral comme sa conséquence. L'humilité, l'affabilité, la gentillesse, le respect de ce que nous ne comprenons pas, le sentiment profond de solidarité avec les autres, le respect de toute altérité, la volonté de faire des sacrifices ou de bonnes actions que seule l'éternité saura récompenser, cette éternité qui nous observe, silencieuse, à travers notre conscience : autant de valeurs qui pourraient et devraient être le programme de la construction européenne.

L'Europe a, partiellement ou entièrement, sur la conscience les événements les plus horribles du 20e siècle : les deux guerres mondiales, le fascisme et le système totalitaire communiste.

Au cours du dernier siècle, l'Europe a aussi connu trois événements positifs, bien qu'ils ne soient pas tous exclusivement de son fait : la fin de la domination coloniale sur le monde, la chute du rideau de fer et le début de la construction européenne.

La quatrième grande mission qui attend l'Europe serait, à mes yeux, d'essayer de montrer, de par son existence, qu'il est possible de contrer le grand danger que fait planer sur ce monde sa civilisation pleine de contradictions.

Je serais heureux si le pays d'où je viens pouvait participer à tout cela en tant que partenaire à part entière.